

le régler. J'espère aussi que d'ici un an ou deux on verra en Colombie-Britannique l'égalisation du coût des produits du pétrole, notamment l'essence et le mazout. Il se fait certainement beaucoup de travail dans ce domaine présentement et j'espère qu'il portera fruit. On étudie également d'autres problèmes, notamment tarifs-marchandises sur les chemins de fer appartenant à la province.

Le gouvernement fédéral, dans l'administration de ses affaires relativement aux Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, a des devoirs particuliers à l'égard des habitants de ces régions et il lui faudra trouver un moyen de régler ce problème de l'égalisation, que ce soit au moyen de subventions à l'égard des tarifs-marchandises, de concessions fiscales—dont parle la présente résolution—ou d'une autre forme de compensation. Il est certain que ceux qui vivent dans les régions septentrionales sont victimes d'injustices en ce qui concerne le coût de la vie.

Ce sont les pionniers qui mettent le pays en valeur; ils vont s'installer en éclaireurs, dans les régions lointaines du Canada et exploitent des matières premières très précieuses et des ressources nationales. On espère que le gouvernement, en examinant la motion proposée par l'honorable représentant, jugera à propos d'envisager tous les moyens d'aider ces gens qui ont volontairement accepté de supporter les rigueurs de l'hiver et les nuits interminables. On espère que leurs problèmes ne sont pas étrangers au gouvernement et qu'il s'occupera donc au plus tôt de venir en aide à ces pionniers qui exploitent nos régions nordiques.

M. Gene Rhéaume (Territoires du Nord-Ouest): Monsieur l'Orateur, si l'on m'autorise...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre! L'honorable député soulève-t-il une question de privilège ou invoque-t-il le Règlement?

M. Rhéaume: Monsieur l'Orateur, je voudrais prendre la parole pour traiter de cette résolution, si l'occasion m'en est donnée.

M. l'Orateur suppléant: La parole est au député des Territoires du Nord-Ouest (M. Rhéaume).

M. Rhéaume: Monsieur l'Orateur, quelle magnifique expérience ce fut pour moi, cet après-midi, que de voir l'honorable député d'Halifax (M. Lloyd) puiser dans ses vastes connaissances de la chose septentrionale.

M. Nielsen: Connaissances d'une profondeur abyssale.

M. Rhéaume: Dans les circonstances comme celles-là, je me sens un peu comme une sage-femme. J'ai vu les traits du secrétaire

parlementaire du ministre du Nord canadien et des Ressources nationales (M. Turner) s'illuminer tout à coup d'un large sourire à la naissance d'une autre grande autorité en affaires du Nord sur les banquettes du gouvernement. Voici donc illustrée de saisissante manière aujourd'hui, l'une des raisons pour lesquelles les gens du Nord sont si pessimistes lorsqu'ils leur faut compter sur le gouvernement actuel pour que telle ou telle chose se fasse. Je demande en grâce au gouvernement libéral de chasser de son esprit cette vague conviction qu'il a de n'avoir rien d'autre à faire que de rester au pouvoir pour que, sous l'effet de quelque magie étrange, les Canadiens moyens deviennent plus prospères. Je leur dis: Réveillez-vous. Cessez de prétendre que Dieu est une sorte de libéral qui fait des merveilles et que vous n'avez rien à faire. Le gouvernement n'a jamais fait grand chose pour le Nord. Il n'a jamais fait preuve d'enthousiasme ni d'intérêt, ni même de compréhension. Il suffit de se rappeler ce slogan d'il y a quelques années qui parlait de routes d'igloo à igloo pour tourner en ridicule un programme très important. Ou il suffit de se rappeler comment, il y a environ deux mois, on s'est occupé de façon dérisoire du sort des Esquimaux dans le Nord du Québec. Le gouvernement est bien prêt à en faire un objet de marchandage pour jouer une sorte de roulette de l'Ungava avec M. Lévesque.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre! Puis-je rappeler à l'honorable député que nous étudions une résolution qui figure sous le numéro 23 au *Feuilleton*?

M. Rhéaume: Certainement, monsieur l'Orateur. Je cherchais à démontrer que le gouvernement n'a pas à être trop content de ce qu'il a fait pour le Nord, et quand une résolution nous offre une occasion d'espérer des changements importants, je crois qu'il devrait l'étudier sérieusement au lieu d'en parler en riant ou en badinant comme l'a fait tout à l'heure un député qui appuie le gouvernement.

Nous avons peut-être un peu raison d'être pessimistes, quand on considère que cette résolution doit être tout d'abord étudiée par le ministre des Finances (M. Gordon) dont l'enthousiasme pour le Nord canadien, dans le passé, a laissé à désirer. J'ai ici le rapport de la Commission royale d'enquête qui a étudié les stimulants fiscaux, entre autres choses..

M. Nielsen: Et la Commission Gordon.

M. Rhéaume: ...et la Commission Gordon, bien sûr, au sujet des perspectives. Nous ne devons pas être trop rassurés quant à la façon dont le ministre des Finances abordera toute question concernant le Nord canadien.